

ME 47 - SOCIOLOGIE
PR 306 - M2 Politiques des environnements urbains

Le règlement des études de l'Université Paris-Saclay rappelle que les semestres ne sont pas compensables entre eux, que la note plancher est de 7/20. Dans cette formation, toutes les UE du premier semestre sont compensables entre elles. C'est aussi le cas des UE du deuxième semestre à l'exception du stage qui n'est ni compensable ni compensant. Par défaut, les coefficients affectés à chacune des UE sont proportionnels aux ECTS correspondants.

Nom du UE	Semestres	ECTS	Heures	Modalités de contrôle de connaissance	Coefficients
S3 - Semestre 3					
Connaissances fondamentales de spécialité : sociologie urbaine, politiques publiques et environnementales	S3	16	126	L'évaluation des connaissances est effectuée sous deux formes : - Un contrôle continu - Epreuves sur table ou dossiers à rendre (selon les matières concernées). Compensable	16
Connaissances transversales	S3	6	63	L'évaluation des connaissances est effectuée sous deux formes : - Un contrôle continu - Epreuves sur table ou dossiers à rendre (selon les matières concernées)	6
Expertises et environnements urbains	S3	5	60	L'évaluation des connaissances est effectuée sous trois formes : - Un contrôle continu - Epreuves sur table ou dossiers à rendre (selon les matières concernées)	5
Langues et cultures	S3	3	30	Contrôle continu	3
TOTAUX ECTS S3	S3	30	279		
S4 - Semestre 4					
Comprendre les structures et les actions	S4	12	84	L'évaluation des connaissances est effectuée sous deux formes : - Un contrôle continu - Epreuves sur table ou dossiers à rendre (selon les matières concernées)	12
Repérer et identifier les acteurs	S4	6	73	L'évaluation des connaissances est effectuée sous deux formes : - Un contrôle continu - Epreuves sur table ou dossiers à rendre (selon les matières concernées)	6
Expertise des environnements urbains	S4	5	60	L'évaluation des connaissances est effectuée sous la forme de dossiers individuels ou collectifs à rendre (selon les matières concernées)	5
Outils méthodologiques	S4	7	20	L'évaluation des connaissances est effectuée sous la forme d'un Mémoire rédigé en fin de formation et soutenu devant un jury composé d'intervenant(e)s du M2 Politiques des Environnements Urbains, du Tuteur d'entreprise et du Maître d'apprentissage.	7
TOTAUX ECTS S4	S4	30	237		